

## ◀ Communiqué de la fédération SUD éducation ▶

# **Soutien aux revendications des personnels du collège Vercors de Grenoble**

La Fédération des syndicats SUD éducation soutient la lutte menée par les personnels du collège Vercors (Grenoble), qui ont fait grève plus de trois semaines pour l'obtention de deux postes d'AED en remplacement des 3 postes CUI vie scolaire supprimés à la rentrée.

Suite à la décision gouvernementale de non renouvellement des contrats aidés, de nombreux établissements scolaires sont touchés : dans les collèges, des postes en vie scolaire notamment disparaissent ; dans les écoles, il s'agit essentiellement de postes d'adjoints administratifs. S'ils ne le sont pas encore, bien d'autres établissements seront touchés également au cours de cette année et à la rentrée prochaine.

Nous dénonçons l'insécurité permanente que représentent ces postes précaires qui ne permettent pas d'assurer la pérennité des équipes.

Or, l'Éducation nationale a besoin de stabilité et de sérénité pour travailler au mieux avec les élèves.

Tout comme les collègues de Vercors nous affirmons que le recrutement de services civiques ne pourrait en aucun cas remplacer l'embauche de véritables personnels de surveillance, sur des contrats stables et avec des conditions de travail et salariales correctes.

Nous soutenons donc sans réserve les revendications des collègues de Vercors et tenons à dénoncer les atteintes au droit de grève par le remplacement du CPE gréviste.

Saint-Denis, le 8 octobre 2017

---

Caisse de grève pour soutenir les personnels mobilisés :

<https://www.pikari.fr/c/atq3p6>

## Communiqué de presse du Collège Vercors, Grenoble\*

*Le plus heureux qui puisse nous arriver dans nos actions est d'obtenir le succès.*  
Epicure

**Les grévistes du collège Vercors, réunis en assemblée générale, ont décidé de reprendre le travail lundi 2 octobre, après plus de trois semaines de grève à la majorité des personnels.**

**Reçus en audience vendredi 29 octobre avec les parents d'élèves les personnels ont pris note de l'évolution de la proposition du Rectorat.**

**Bien qu'il ne réponde pas aux besoins du collège en terme d'effectifs de surveillance, l'octroi d' $\frac{1}{2}$  poste de CPE pour toute l'année scolaire renforcera l'équipe.** En nous rendant  $\frac{1}{2}$  AED au début de la grève, vendredi 8 septembre, puis en nous octroyant  $\frac{1}{2}$  CPE vendredi 29 septembre, **le Rectorat reconnaît donc le manque causé par la suppression des contrats aidés et la légitimité de nos demandes.**

**En attendant que la dotation en AED des établissements scolaires, et en particulier ceux de l'Education prioritaire, soit revue à la hausse**(cf. propos de Monsieur Blanquer le jeudi 28 septembre reconnaissant l'importance des missions de surveillance, et affirmant qu'il fallait remplacer les contrats aidés par des AED) **nous entamons donc l'année scolaire avec 1 ETP de surveillance en moins et  $\frac{1}{2}$  CPE en plus.**

C'est par notre mobilisation, massive et déterminée, que nous avons obtenu des moyens supplémentaires accordés à la Vie scolaire. Sans elle, notre situation aurait été plus que catastrophique. **Nous en sommes plus que jamais convaincus : la lutte paie !**

**Toutefois, ces moyens ne sont toujours pas à la hauteur de nos besoins** : malgré tous nos efforts le Rectorat a refusé de remplacer à équivalence, les contrats aidés perdus par des AED prétextant le risque qu'il y aurait à ouvrir la boîte de Pandore. **Pourtant, il va bien falloir l'ouvrir et l'abonder, l'enveloppe des AED !** Le Ministre l'a dit, et les établissements concernés maintenant ou plus tard par la suppression des contrats aidés ne le démentiront pas. En tout cas, notre hiérarchie a mis un point d'honneur à ne pas nous accorder un AED en plus, ce qui correspond réellement au manque aujourd'hui. Elle nous donne à la place un CPE à mi-temps qu'on ne demandait pas.

**Nous resterons mobilisés et attentifs dès la reprise des cours : l'audit dépêché par le Rectorat montrera, nous en sommes convaincus, que la disparition d'un temps complet de surveillance n'est pas sans conséquences sur la vie de l'établissement. Il mettra en évidence la nécessité de remplacer les postes précaires saupoudrés depuis des années par des postes d'AED, comme l'affirme le Ministre de l'Éducation nationale.** Comment pourrait-il en être autrement ?

Nous restons tous solidaires de l'équipe de vie scolaire, et attentifs à ce que ses conditions de travail ne se détériorent pas encore davantage.

Nous sommes prêts à nous remobiliser si des moyens venaient à nous être enlevés ou si le manque d'encadrement des élèves créait des situations ingérables.

Nous poursuivrons le dialogue avec les parents d'élèves et le Rectorat et continuerons à nous battre pour aboutir à des solutions pérennes pour notre collège et nos élèves, qui méritent des conditions de travail, d'encadrement de qualité.

**Ce que nous défendons, nous le défendons pour tous.**

**L'équipe éducative du collège Vercors**

contacts presse :

[equipevercors@gmail.com](mailto:equipevercors@gmail.com)

tel : 06 62 73 91 74 ou 06 70 93 20 03

<https://www.facebook.com/vercosenaction/>

Caisse de grève pour soutenir les personnels mobilisés :

<https://www.pikari.fr/c/atq3p6>